

Affichage du compte-rendu le
retiré de l'affichage le

**Réunion du conseil municipal du 08 novembre 2016
à 20 heures
Convocation et affichage du 03/11/2016**

Présents : Gérard GREFFE, Maire, Cyril VACHON, adjoint, Mmes et Ms Sophie OPREE, Marie-Hélène TOURNIER, Philippe WEMMERT, Antoine BEAU Arnaud TARTARIN, Patricia GUILLAUME, Dominique VACHEROT, Sébastien FOL, Magali GODARD ;

Excusés : Patrick SCHWIRTZ a donné pouvoir à Gérard GREFFE-Nolwenn BEROUJON a donné pouvoir à Dominique VACHEROT

Absents : Françoise CHARLEUX_- David BURLE -

Secrétaire de séance : Antoine BEAU

1 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente.

2 / COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

M. le Maire rend compte des décisions qu'il a prises suite aux délégations accordées conformément à l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et à la délibération du conseil municipal en date du 16 Avril 2014 :

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain de la commune concernant la vente par M.et Mme Jordy ARIAS au profit de M.et Mme COLIN-OSTEN d'une propriété sise à RUFFEY-les-BEAUNE, cadastrée section ZL lieudit « la rangée des noyers » N°78, pour 499m²,n°108 pour 235 m², n°82 pour 169 m², et n°81 « 2, impasse des Noyers » pour 1092m², moyennant le prix de quatre cent quarante mille euros (440 000,00€).

le conseil municipal donne acte au maire de la décision prise.

3./ RAPPORT D ACTIVITES DU SYMAB

Le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal du rapport d'activités 2015 du SYMAB.

Ce rapport donne la liste les travaux réalisés pour les différentes zones d'activités (ZAED BEAUNE VIGNOLES, ZAC DE L AERODROME, ZODEM DES MALADIERES ZONE « LES COUTEAUX à LADOIX-SERRIGNY, la ZONE DE L ORATOIRE et pour chacune des zones le bilan financier du compte administratif.

Il en ressort que le compte administratif 2015 présente un résultat global (tous budgets confondus) en excédent de 545 254,81€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- donne acte à M.le Président du SYMAB de sa communication sur le rapport d'activités 2015 du SYMAB.

4./ RAPPORT D ACTIVITES DE LA COUR REGIONALE DES COMPTES sur les exercices budgétaires de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud de 2008 à 2014

La loi Notre prévoit que le rapport d'observations définitives que la chambre régionale des comptes adresse au président d'un EPCI est également transmis par la chambre régionale aux maires des communes membres.

Aussi, après que les conseillers aient été destinataires de ce rapport, mis à leur disposition sur l'extranet du site internet de la mairie, le conseil municipal à l'unanimité donne acte au maire de sa communication .

5./ QUESTIONS DIVERSES :

Le maire rend compte de la dernière réunion de la commission urbanisme /habitat : le changement de fenêtre du rez de chaussée de la mairie devrait commencer au début de la semaine prochaine. La réfection de la salle de classe destinée à accueillir la bibliothèque interviendra ensuite.

La commission propose de budgéter pour l'exercice 2017 la réfection des fenêtres de la grande salle du foyer rural (devis à demander à l'entreprise TERRAND). et son isolation extérieure afin également de rénover son aspect.

Trois entreprises, SA CLAIR de Chevigny Saint Sauveur, RDS de Fixin, et Driss York de Beaune ont été sollicités. Certains conseillers suggèrent de préférer plutôt une isolation intérieure moins coûteuse, complétée par un revêtement extérieur (peinture ou crépi).

Enfin, la commission propose la réfection (en régie par l'ouvrier communal) des deux cages d'escaliers menant à l'étage du bâtiment mairie en privilégiant celle donnant accès à la salle du conseil, plus détériorée mais aussi plus sollicitée (7 mariages prévus en 2017).

2./ Le deuxième adjoint Cyril VACHON rend compte des travaux de la sous-commission « fleurissement » :

- le devis établi par l'entreprise Chouvenc d'un montant de 102,00€ TTC est retenu pour le fleurissement de l'espace cinéraire du cimetière.

- Les récompenses prévues pour le concours des maisons fleuries, ont été choisies et commandées.

Les projets 2017 porteront essentiellement sur le fleurissement des entrées du village.

Il rend compte ensuite des travaux de la commission d'aménagement de territoire.

La projet de panneautage du centre bourg et des hameaux est en cours de finalisation avec l'entreprise SIGNATURE. un dernier rendez vous aura lieu le jeudi 10 novembre à 19h au cours duquel cette même entreprise présentera à la commission un modèle de radar pédagogique.

Pour les projets de l'exercice budgétaire 2017 la commission propose de retravailler sur un aménagement du terrain de basket, espace multi-sport, plus adapté aux nécessités du moment.

3./ Le maire aborde ensuite le compte rendu de la dernière commission « fêtes et animations » qui en association avec le CCAS a finalisé la préparation des différentes festivités de fin d'année. Pour le repas des aînés, qui se tiendra le 11 décembre, c'est le devis de l'auberge de la Bouzaize à Combertault qui a été retenu

Le repas est offert aux aînés nés en 1948 et auparavant et facturé 30,00€ aux autres participants. Deux membres du conseil rappellent, comme les années passées, leur hostilité de principe au fait que les conseillers municipaux paient leur repas .

Le choix du panier repas s'est porté sur celui proposé par la Maison de Pays à Pouilly en Auxois ;

Le maire rappelle qu'une soirée de Noël sera organisée au Hameau de Travoisy le mercredi 14 décembre. Enfin l'après midi récréative pour les enfants est fixé au dimanche 15 janvier.

Le maire informe ensuite le conseil municipal du rendez vous qu'il vient d'avoir avec la Mutualité Française dans le cadre du projet de lotissement intergénérationnel. Cet organisme soutient les projets « villages bleus » choix vers lequel s'oriente le conseil municipal en partenariat avec des bailleurs sociaux (Villéo et Orvitis) et des collectivités locales (CABS notamment). Il assure ensuite la gestion totale de ces villages ,tant dans leur aspect habitat que dans leur aspect social ; Il nous invite à prendre contact avec les bailleurs sociaux sus nommés pour avancer dans l'élaboration du projet communal.

Le maire informe ensuite le conseil de la nomination au grade de sergent du caporal chef Lionel FOL au 1er décembre 2016 ce qui lui permettra d'assumer à cette date la fonction de chef de corps des sapeurs-pompiers de Ruffey, fonction qu'il remplissait jusqu'à présent par intérim.

- Le conseil décide ensuite de la date des vœux du maire, qui est fixé au vendredi 13 janvier 2017 ;

A l'occasion du tour de table final, Antoine BEAU revient sur la récente visite effectuée par le conseil municipal à la gravière de Combertault, pour faire part des interrogations et des craintes de certains habitants de Travoisy sur le projet d'extension de ce site. Le maire rappelle que ce projet, qui a été soumis au conseil par l'entreprise BTP COGNARD, n'a fait l'objet d'aucune réponse ni favorable, ni défavorable d'autant plus que les démarches entreprises pour sa réalisation sont longues et soumises à de nombreuses autorisations, dont celle de la commune. Le projet présente d'ailleurs plusieurs difficultés qui devront être résolues avant l'éventualité d'une étude par le conseil (visibilité depuis le hameau de Travoisy, transport de granulats, par camions sur une route au tonnage restreint...) Dans l'immédiat, l'entreprise COGNARD bénéficie d'une prolongation sur site jusqu'en mai 2017 et a sollicité des autorités 18 mois supplémentaires d'exploitation à compter de cette date. Enfin, le maire rappelle que ce projet ne serait retenu par la municipalité que si l'intérêt général qu'il apporterait était avéré et qu'en la matière il ne pouvait être que strictement financier puisqu'il assurerait un revenu sous forme de loyer à fixer pour 30 ans d'exploitation.

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 6 décembre 2016 à 20h 00.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22 heures

M.Gérard GREFFE

M.Cyril VACHON,

Mme Sophie OPREE

Marie-Hélène TOURNIER,

Philippe WEMMERT,

Arnaud TARTARIN

Patricia GUILLAUME

Magali GODARD

Dominique VACHEROT

Antoine BEAU

Sébastien FOL